

# Retour aux études : un défi d'avenir

Dave Gower

Il y a deux décennies, la plupart des Canadiens terminaient leurs études durant l'adolescence ou fréquentaient le collège ou l'université jusqu'au début de la vingtaine. Puis, à l'âge adulte, les études étaient pour eux chose du passé.

De nos jours, la réalité n'est pas aussi simple. Bien des travailleurs actuels ont accédé au marché du travail lorsque la machine à écrire électrique était du dernier cri. Aujourd'hui, tableurs et systèmes de traitement de texte se sont imposés dans les bureaux, et l'informatique et les communications de pointe sont aussi répandues à l'usine que sur le chantier de construction. Pour se tenir à jour, de plus en plus d'adultes canadiens retournent aux études.

Entre octobre 1976 et octobre 1996, le nombre d'adultes (définis ici comme des personnes de 25 à 64 ans) inscrits à des cours à temps plein a plus que triplé (passant de 107 000 à 344 000)<sup>1</sup>. Cette augmentation a largement dépassé le taux de croissance de la population adulte. Par conséquent, la proportion des adultes canadiens poursuivant des études à temps plein a plus que doublé, passant de 1,0 % à 2,1 %. Avec le temps, le nombre cumulatif d'adultes qui se perfectionnent serait beaucoup plus élevé, mais on ne dispose pas des données voulues pour calculer ce phénomène.

Les adultes peuvent parfaire leurs compétences et leurs connaissances de différentes façons. Ils peuvent suivre les cours de formation interne offerts par leur employeur, s'inscrire à des cours à temps partiel le soir ou la fin de semaine<sup>2</sup>, ou encore retourner aux études à temps plein, solution qui

fait l'objet du présent article (voir *À propos des données*).

Pour poursuivre des études à temps plein, il faut investir à la fois temps et argent, ce dont on ne dis-

pose pas toujours, surtout lorsqu'on est sollicité par des obligations familiales. Beaucoup de gens n'ont toutefois d'autre choix s'ils souhaitent trouver un nouvel emploi.

## À propos des données

### Sources des données

Menée chaque mois, l'Enquête sur la population active (EPA) demande aux répondants s'ils fréquentaient un établissement d'enseignement pendant la semaine de référence. Selon les directives, l'intervieweur doit tenir compte des personnes qui suivaient des cours donnant droit à des unités dans un établissement d'enseignement reconnu : école secondaire, collège de formation professionnelle ou université. La présente étude porte sur les gens qui suivaient des cours «à temps plein»<sup>3</sup>.

L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EEFA), supplément de l'EPA, a été parrainée par Développement des ressources humaines Canada (DRHC) à quelques reprises au fil des ans. Les données étudiées ici sont tirées de l'enquête menée en janvier 1994, qui portait sur les activités de 1993. Un rapport exhaustif sur les résultats vient d'être publié (Statistique Canada, 1997).

L'EEFA posait de nombreuses questions, notamment sur le genre de cours, les raisons à l'origine de l'inscription et la source de financement. L'enquête visait toutes les personnes de 17 à 64 ans qui déclaraient suivre des cours de formation. Dans la présente étude, les données ont été totalisées à partir d'un sous-ensemble des répondants à l'enquête. Ce sous-ensemble est constitué des personnes qui ont déclaré étudier à temps plein sur le questionnaire de l'EPA, ce qui a permis d'isoler les répondants à l'EEFA dont il est ici question.

### Fourchette d'âges

La *Loi sur la formation professionnelle des adultes* de 1967 définissait un adulte de retour aux études comme toute personne ayant un an de plus que l'âge normal de fin de scolarité et ayant quitté l'école depuis au moins un an, ce qui suppose un âge minimal de 19 ou 20 ans.

Cet âge semblait trop jeune pour les besoins de la présente étude, et ce, pour deux raisons. Premièrement, il aurait fallu inclure la plupart des gens qui vont directement à l'université et qui obtiennent leur diplôme au début de la vingtaine. Deuxièmement, cette définition d'un adulte entrerait en conflit avec celle de Statistique Canada (toute personne de 25 ans et plus).

Pour ces deux motifs, l'âge minimal a été fixé à 25 ans. Cela dit, beaucoup de gens qui ont quitté l'école depuis un certain temps, qui sont retournés aux études et qui les ont abandonnées de nouveau avant d'avoir 25 ans échappent à notre étude. Toutefois, ce compromis offre peut-être l'avantage d'une définition plus rigoureuse du terme «adulte». À l'opposé, certaines personnes sont prises en compte alors qu'elles ne devraient pas l'être; par exemple, les étudiants universitaires de 25 ans et plus qui n'ont pas cessé d'étudier et qui, strictement parlant, n'effectuent pas un retour aux études.

Comme l'EPA ne pose pas de questions sur la fréquentation scolaire aux personnes de plus de 64 ans, cet âge constitue l'âge maximal d'un «étudiant adulte». S'il y a de plus en plus de cas isolés de personnes âgées qui suivent des cours universitaires ou autres, il est peu probable qu'elles soient nombreuses à mettre leur formation en pratique dans un emploi futur.

Dave Gower est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec lui au (613) 951-4616.

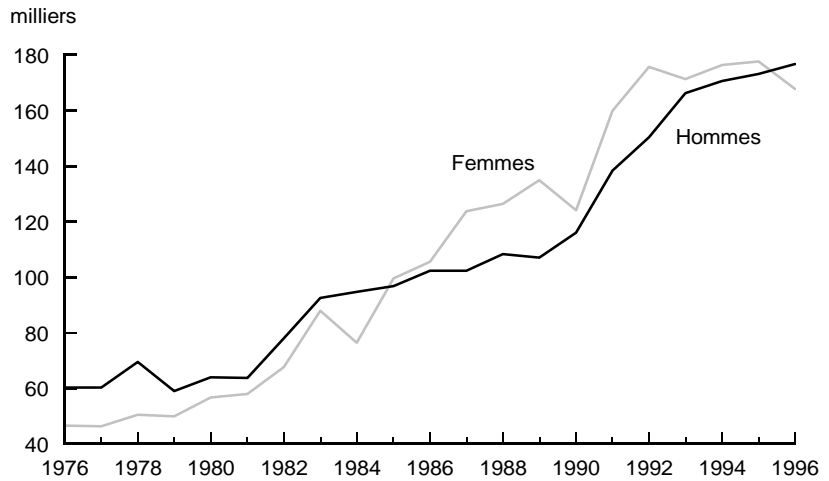
Le présent article se penche sur les questions suivantes : les programmes d'études sont-ils liés aux perspectives d'emploi ? L'enseignement aux adultes constitue-t-il, d'une certaine façon, une solution de rechange au chômage, et a-t-il une incidence sur le taux de chômage ? Est-il surtout répandu dans les régions où le taux de chômage est élevé ? Aide-t-il les personnes désavantagées à «se rattraper» ou sert-il plutôt les travailleurs instruits voulant conserver leur avantage ? Enfin, quelle est l'incidence des obligations familiales et des besoins financiers qui en découlent sur l'éventualité d'un retour aux études ?

### Une hausse importante depuis les années 70

Au cours des deux dernières décennies, le retour aux études s'est beaucoup répandu, en particulier chez les femmes. En 1976, les hommes étaient près d'une fois et demie plus susceptibles que les femmes de suivre des cours à temps plein. Au début des années 90, par contre, le nombre de femmes aux études dépassait celui des hommes de près de 20 000 (graphique A).

Graphique A

**Depuis le milieu des années 80, on compte chez les adultes généralement plus de femmes que d'hommes inscrits à un programme d'études à temps plein.**



Source : Enquête sur la population active, moyenne des mois d'octobre (voir la note no 1)

Ce revirement est peut être lié à la progression régulière du taux d'activité des femmes au cours de cette période. Leur fréquentation scolaire semble toutefois moins stable que

celle des hommes (comme en témoignent des chutes brusques, mais temporaires, en 1984 et 1990), de sorte qu'au milieu des années 90, les hommes et les femmes suivaient des cours en nombre à peu près égal.

### La fréquentation à temps plein constitue l'exception

Les adultes qui retournent aux études à temps plein constituent un groupe restreint. Si beaucoup d'adultes s'inscrivent à un cours ou à une activité de formation, la plupart ne s'engagent pas à suivre un programme à temps plein.

D'après l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 5,8 millions de personnes de 17 ans et plus suivaient un cours ou un programme de formation en 1993 (ce chiffre exclut les jeunes gens qui étaient des étudiants réguliers à temps plein). De ce nombre, quelque 4,9 millions de personnes étaient âgées de 25 ans et plus (Statistique Canada, 1997).

Abstraction faite de leur âge et de leur situation professionnelle, la très grande majorité des adultes s'adonnaient à une formation liée au travail plutôt qu'à l'intérêt personnel (dans une proportion de 5 contre 3). Parmi les personnes qui

suivaient une formation liée au travail, 2,9 millions (70 %) bénéficiaient d'une aide de leur employeur. En outre, sur les 5,8 millions d'adultes aux études, 4,6 millions travaillaient.

Pris ensemble, ces trois faits laissent entrevoir que la formation liée à l'emploi est très répandue. À l'opposé, le nombre d'étudiants adultes mesuré par l'Enquête sur la population active est de loin inférieur. En octobre 1993, 820 000 personnes de 25 à 64 ans étaient aux études, dont 483 000 à temps partiel et 337 000 à temps plein.

Il y a deux raisons à l'existence de cet écart. L'une est que l'EEFA mesure les activités de formation à n'importe quel moment de l'année 1993, tandis que l'EPA enregistre ces activités pour une semaine donnée. À l'heure actuelle, on ne dispose pas de renseignements à long terme sur la durée des activités de formation. Cette

lacune, entre autres, sera comblée ultérieurement par les données longitudinales de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

La seconde raison est que les gens qui suivent une formation pendant les heures de travail sont peu portés à déclarer qu'ils sont aux études lorsqu'ils sont interviewés dans le cadre de l'EPA. Ceux qui répondent par l'affirmative à la question de l'EPA constituent un sous-ensemble des adultes qui suivent une formation, et ceux qui étudient à temps plein ne représentent qu'une minorité de ce sous-ensemble.

Chez les étudiants adultes, la poursuite des études à temps plein gagne en popularité. À la fin des années 70 et au début des années 80, bien plus des deux tiers des étudiants adultes suivaient des cours à temps partiel. En octobre 1996, le ratio était plus près de la moitié.

## L'enseignement aux adultes est principalement axé sur l'emploi

En janvier 1994, l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EEFA) a demandé aux personnes qui avaient suivi des cours en 1993 quelle était la principale raison pour laquelle elles s'étaient adonnées à cette formation.

Les 346 000 étudiants à temps plein<sup>4</sup> de 25 à 64 ans qui ont répondu à l'enquête ont déclaré suivre 429 000 cours ou programmes différents. De ce nombre de cours ou programmes, 83 % étaient principalement suivis pour des motifs liés à un emploi actuel ou futur, et 15 % l'étaient à titre d'intérêt personnel.

L'amélioration des perspectives professionnelles est sans aucun doute, et de loin, la raison prédominante du retour aux études à temps plein. Pour l'ensemble des sous-groupes, pas moins de 76 % des cours ou programmes étaient suivis pour des motifs liés à l'emploi. Une telle raison était d'ailleurs associée à plus de 90 % des cours que suivaient les hommes de plus de 40 ans (tableau 1).

Les jeunes adultes sont beaucoup plus portés à retourner aux études à temps plein : la proportion des étudiants à la fin de la vingtaine est plus de 2 fois supérieure à celle des gens dans le début de la trentaine (6,7 % contre 3,0 %) et 10 fois supérieure à celle des personnes de 40 à 64 ans (0,7 %) (tableau 2). Ce phénomène est plus manifeste chez les hommes que chez les femmes. À la fin de la vingtaine, les hommes étudient dans une proportion légèrement supérieure à celle des femmes (7,1 % contre 6,3 %); à la fin de la trentaine, une proportion plus élevée de femmes retourne aux études (2,3 % contre 1,8 %).

On pourrait croire ce phénomène lié au fait que beaucoup de femmes s'apprennent à intégrer la population active après avoir élevé leur famille, mais les données ne confirment pas

Tableau 1

**Nombre de programmes d'études et de cours, et proportion de ces derniers qui sont suivis pour des motifs liés au travail, selon l'âge, le sexe et le niveau d'instruction \* des étudiants**

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	milliers	%	milliers	%	milliers	%
<b>Âgés de 25 à 64 ans</b>	<b>429</b>	<b>83</b>	<b>210</b>	<b>85</b>	<b>218</b>	<b>81</b>
Âgés de 25 à 29 ans	159	86	91	87	67	85
Âgés de 30 à 34 ans	133	79	74	80	59	76
Âgés de 35 à 39 ans	52	81	10	85	42	81
Âgés de 40 à 64 ans	85	86	35	91	50	82
0 à 8 années / études						
secondaires partielles	43	83	14	85	29	81
Diplôme d'études secondaires	63	82	17	87	46	81
Études postsecondaires partielles	96	86	55	87	41	86
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	129	82	79	86	50	77
Diplôme universitaire	97	82	45	82	53	81

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1994

\* Le niveau d'instruction a trait au niveau déjà atteint et non aux études en cours.

cette théorie. Les femmes qui n'ont pas travaillé pendant l'année écoulée – désignation qui s'applique à la plupart de celles qui, à temps plein, se sont occupées d'enfants pendant une période prolongée – sont moins portées à retourner aux études à temps plein que les femmes ayant des antécédents professionnels récents, sans égard à l'âge. Cette tendance est à l'inverse de celle observée chez les hommes.

### La durée de la période sans travail n'est pas un facteur

Les adultes qui retournent aux études sont-ils sans emploi depuis un certain temps ? Pour répondre de façon rigoureuse à cette question, il faudrait analyser des données longitudinales dont on ne dispose pas à l'heure actuelle. Les données jusqu'ici disponibles ne fournissent des renseignements liés à l'emploi qu'à l'égard de l'année écoulée. Il n'est pas encore possible de déterminer à quel moment les personnes ont commencé leurs études, pas plus qu'il est possible de mesurer pendant combien de temps elles ont été sans travail avant de retourner aux études. Quoiqu'il en

soit, si le fait d'être sans travail pendant de longues périodes de temps incite vraisemblablement les gens de façon d'autant plus marquée à reprendre les études, on s'attendrait à un plus fort taux de fréquentation scolaire chez les personnes qui n'ont pas travaillé au cours de l'année écoulée, comparativement aux personnes qui avaient un emploi.

Parmi les personnes qui avaient un emploi au cours de l'année écoulée, on compte celles qui travaillent encore aujourd'hui. Le taux de fréquentation scolaire chez ces dernières est très faible (moins de 1 %; tableau 2), sans doute parce que les études à temps plein requièrent un temps considérable. D'ailleurs, près des trois quarts des étudiants adultes à temps plein qui ont un emploi travaillent à temps partiel. En d'autres termes, seulement quelque 7 % des étudiants adultes à temps plein ont dit détenir un emploi à temps plein parallèlement à leurs études. Il se peut toutefois que cette proportion soit exagérée. Dans certains cas, l'étudiant participait peut-être à un programme d'alternance travail-études, alors que dans d'autres il pouvait être en congé d'études<sup>5</sup>.

Tableau 2

**Nombre d'adultes et proportion de ceux-ci inscrits à un programme d'études à temps plein, selon l'âge, le sexe et la situation professionnelle**

	Nombre d'adultes				Adultes étudiant à temps plein			
	Total	N'ayant pas d'emploi			Total	N'ayant pas d'emploi		
		Ayant un emploi	Ayant travaillé l'année dernière	N'ayant pas travaillé l'année dernière		Ayant un emploi	Ayant travaillé l'année dernière	N'ayant pas travaillé l'année dernière
	milliers				%			
<b>Les deux sexes</b>								
<b>Âgés de 25 à 64 ans</b>	<b>15 594</b>	<b>11 195</b>	<b>1 296</b>	<b>3 104</b>	<b>2,2</b>	<b>0,8</b>	<b>8,8</b>	<b>4,5</b>
Âgés de 25 à 29 ans	2 259	1 687	270	302	6,7	2,8	20,9	16,1
Âgés de 30 à 34 ans	2 599	1 993	236	370	3,0	0,9	11,0	9,4
Âgés de 35 à 39 ans	2 468	1 928	195	344	2,1	0,5	7,8	7,3
Âgés de 40 à 64 ans	8 269	5 585	596	2 087	0,7	0,2	2,8	1,5
<b>Hommes</b>								
<b>Âgés de 25 à 64 ans</b>	<b>7 787</b>	<b>6 194</b>	<b>639</b>	<b>954</b>	<b>2,1</b>	<b>0,7</b>	<b>9,5</b>	<b>6,5</b>
Âgés de 25 à 29 ans	1 132	908	139	85	7,1	2,8	23,1	26,6
Âgés de 30 à 34 ans	1 306	1 100	112	93	3,0	0,9	12,3	15,9
Âgés de 35 à 39 ans	1 238	1 052	94	92	1,8	0,4	7,4	12,2
Âgés de 40 à 64 ans	4 111	3 134	293	683	0,6	0,2	2,7	1,9
<b>Femmes</b>								
<b>Âgées de 25 à 64 ans</b>	<b>7 807</b>	<b>5 001</b>	<b>657</b>	<b>2 150</b>	<b>2,2</b>	<b>0,9</b>	<b>8,1</b>	<b>3,6</b>
Âgées de 25 à 29 ans	1 127	780	130	217	6,3	2,8	18,5	11,9
Âgées de 30 à 34 ans	1 293	894	123	277	3,1	0,9	9,8	7,2
Âgées de 35 à 39 ans	1 230	877	101	252	2,3	0,7	8,2	5,5
Âgées de 40 à 64 ans	4 157	2 451	302	1 404	0,8	0,3	2,9	1,3

Source : Enquête sur la population active, moyenne des mois d'octobre, 1992 à 1996

L'analyse du lien entre la durée de la période sans travail et le retour aux études est plus facile si on se concentre sur les personnes qui sont présentement sans emploi. Il s'agit de comparer chez ces dernières celles qui n'avaient à aucun moment travaillé pendant l'année écoulée à celles qui avaient travaillé. Contrairement à ce à quoi qu'on pouvait s'attendre, environ seulement 5 % de celles qui n'avaient pas travaillé l'année précédente étaient retournés aux études, contrairement à près de 9 % des personnes qui détiennent présentement un emploi mais qui étaient sans travail au cours de l'année écoulée.

Cet écart diminue considérablement entre les sous-groupes répartis selon le sexe, le niveau d'instruction et l'âge, mais il demeure manifeste (voir l'annexe). Quel qu'en soit le motif, l'enseignement aux adultes

devient moins fréquent dans le cas d'une période sans emploi prolongée.

### L'incidence sur le chômage pourrait être importante

Si les antécédents professionnels ne semblent pas influencer sur la décision de retourner aux études, en est-il autrement du taux de chômage, cette autre mesure, très utilisée, des difficultés qu'éprouvent certaines personnes face au marché du travail ?

Cette question comporte deux aspects. L'un tient à la façon dont Statistique Canada définit le chômage et la fréquentation scolaire. Aussi y a-t-il lieu de se demander si le chômage ne pourrait pas «se cacher» dans les rangs des étudiants adultes.

L'autre aspect concerne l'efficacité de l'enseignement aux adultes comme

moyen de prévenir le chômage sur le plan «réel» plutôt que statistique. Par exemple, si les étudiants adultes appartenaient à des segments de la population qui enregistrent déjà de faibles taux de chômage, l'enseignement aux adultes aurait-il une incidence marquée sur la lutte contre le chômage ?

Statistique Canada définit le chômage en fonction de normes internationales. Ainsi, les étudiants à temps plein ne peuvent être en chômage que s'ils cherchent un emploi à temps partiel, et ils sont très rares à le faire. En octobre 1996, par exemple, seulement 9 000 étudiants adultes à temps plein étaient officiellement en chômage. Une personne qui étudie à temps plein a donc beaucoup moins de chances que les autres d'être comptée parmi les chômeurs.

Quelle serait la situation du chômage si les étudiants à temps plein devaient soudainement rejoindre les rangs de la population active ? Jusqu'ici dans les années 90, le nombre d'étudiants adultes correspond environ au tiers du nombre officiel des chômeurs de 25 à 64 ans. Tous n'entrent pas dans les rangs des chômeurs à la fin de leurs études, mais l'effet pourrait néanmoins être important.

### Les tendances ne sont pas étroitement liées

Au fil du temps, la tendance de l'enseignement aux adultes a-t-elle suivi celle du chômage, ou les deux ont-elles pris des directions différentes ? Le rapport entre les deux peut permettre d'établir si l'enseignement aux adultes fluctue en fonction de la conjoncture économique.

Au commencement des récessions du début des années 80 et 90, le chômage et l'enseignement aux adultes ont augmenté simultanément. Toutefois, cela ne signifie pas nécessairement que les deux tendances sont étroitement liées. D'une part, le chômage a enregistré des hausses beaucoup plus fortes que le nombre d'étudiants. Fait plus important, peut-être, le chômage a reculé de 1982 à 1989 et de 1992 à 1995, mais le nombre d'étudiants adultes à temps plein a continué de grimper.

Il serait instructif de se demander si l'enseignement aux adultes semble être plus répandu dans les groupes et les régions qui en ont particulièrement besoin, c'est-à-dire ceux dont le taux de chômage est élevé.

### Les étudiants adultes et les taux de chômage provinciaux

Par définition, on ne peut facilement être à la fois étudiant à temps plein et chômeur. On pourrait donc s'attendre à un rapport inverse entre les deux : plus les étudiants adultes sont nombreux, moins les chômeurs le sont. Par contre, si les adultes retournent aux études à cause d'un taux de chômage élevé, il peut exister une corrélation positive.

Par conséquent, si l'on veut comparer la proportion des étudiants adultes à une autre statistique pertinente, il faut choisir les taux de chômage provinciaux à l'intérieur du même groupe d'âge (graphique B).

En règle générale, à l'exception de Terre-Neuve et, dans une moindre mesure, du Québec, les provinces où le taux de chômage est élevé enregistrent habituellement une proportion plus faible d'étudiants à temps plein.

Cela ne signifie pas que le chômage est en corrélation négative avec l'enseignement aux adultes, mais simplement que d'autres facteurs, plus importants, entrent probablement en jeu. Une analyse approfondie pourrait comporter un examen des programmes et politiques des diverses provinces en matière d'enseignement aux adultes.

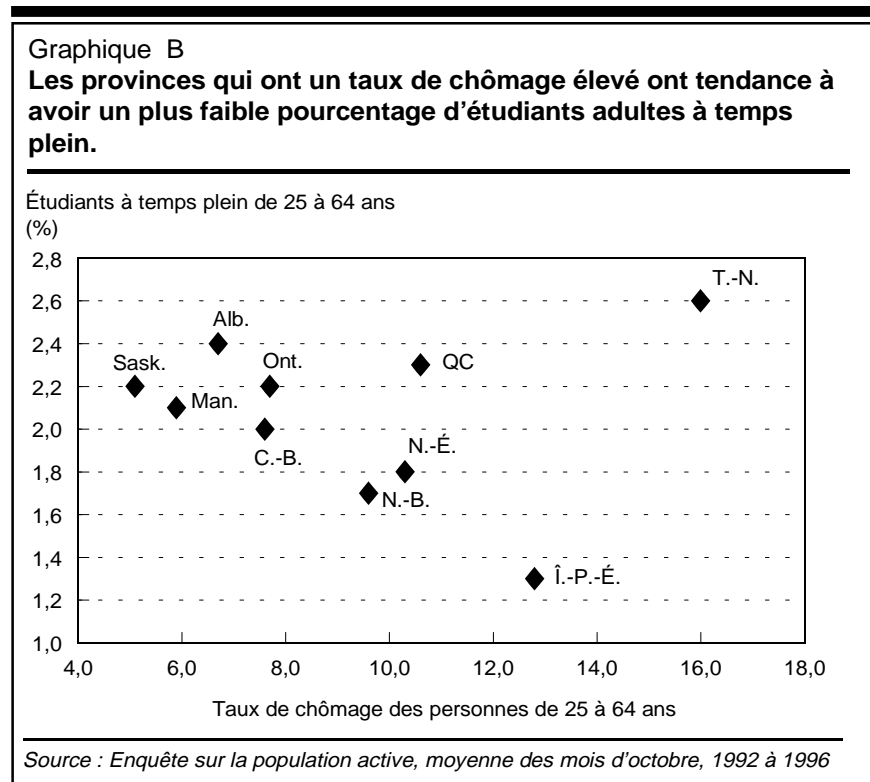
### Une mesure de rattrapage ?

La présente étude a jusqu'ici porté sur le rapport entre le chômage et l'enseignement aux adultes. Les données

peuvent également servir à déterminer si l'enseignement aux adultes sert à réduire le désavantage économique. Les étudiants adultes appartenant à des groupes relativement privilégiés cherchent-ils simplement à améliorer encore leur situation ?

Jusqu'à la fin des années 80, les étudiants adultes avaient habituellement un niveau d'instruction supérieur à la moyenne (Haggar-Guénette, 1991). On peut en déduire que l'enseignement aux adultes ne servait pas à réduire les inégalités économiques; il pouvait même avoir l'effet contraire et accentuer les différences au chapitre du niveau d'instruction atteint.

Comme l'Enquête sur la population active a fondamentalement modifié sa classification du niveau d'instruction en janvier 1990 (Gower, 1993), il est difficile de comparer les données récentes aux données antérieures. Toutefois, la tendance de base observée plus tôt semble se confirmer encore aujourd'hui.



Les répondants qui possèdent un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires enregistrent un taux de fréquentation scolaire plus faible que ceux qui ont atteint un autre niveau d'études postsecondaires, sans doute parce que beaucoup de ces derniers possèdent un certificat de métier ou une formation ouvrant droit à l'apprentissage plutôt qu'une formation plus théorique.

Les étudiants adultes de 25 à 29 ans titulaires d'un diplôme universitaire représentent moins du sixième

des étudiants adultes (53 000 sur 341 000). Bon nombre d'entre eux poursuivent certainement des études supérieures; certains peuvent n'avoir jamais quitté le milieu scolaire (sauf peut-être pour occuper un emploi d'été), et n'entreraient donc pas vraiment dans la catégorie du «retour aux études». Puisque les données disponibles ne permettent pas de mesurer cet aspect, il est difficile d'interpréter les caractéristiques de ce sous-groupe.

### Les étudiants adultes possèdent habituellement un diplôme d'études secondaires

Les adultes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires sont plus susceptibles que les autres groupes d'être économiquement désavantagés. Leur taux de chômage est près de trois fois plus élevé que celui des diplômés universitaires (12,5 % contre 4,8 %) (tableau 3). En outre, la proportion des adultes qui ont abandonné leurs études secondaires et qui retournent aux études à temps plein

Tableau 3  
Taux de chômage et proportion d'étudiants à temps plein, selon l'âge, le sexe et le niveau d'instruction

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	Taux de chômage	Étudiants à temps plein	Taux de chômage	Étudiants à temps plein	Taux de chômage	Étudiants à temps plein
	%		%		%	
<b>Âgés de 25 à 64 ans</b>	<b>8,4</b>	<b>2,2</b>	<b>8,3</b>	<b>2,1</b>	<b>8,6</b>	<b>2,2</b>
0 à 8 années / études secondaires partielles	12,5	1,0	11,8	0,8	13,5	1,2
Diplôme d'études secondaires	8,6	1,3	8,2	1,3	8,9	1,2
Études postsecondaires partielles	9,5	6,3	9,7	6,3	9,2	6,4
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	7,7	1,9	7,8	1,9	7,6	1,8
Diplôme universitaire	4,8	3,9	4,7	3,7	4,9	4,1
<b>Âgés de 25 à 29 ans</b>	<b>10,8</b>	<b>6,7</b>	<b>11,4</b>	<b>7,1</b>	<b>10,1</b>	<b>6,3</b>
0 à 8 années / études secondaires partielles	19,2	3,5	17,6	2,8	22,2	4,4
Diplôme d'études secondaires	11,9	3,2	11,5	3,3	12,4	3,1
Études postsecondaires partielles	12,3	14,4	14,0	15,2	10,2	13,7
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	9,4	4,8	10,3	5,5	8,5	4,1
Diplôme universitaire	6,0	12,0	6,3	13,3	5,8	10,8
<b>Âgés de 30 à 34 ans</b>	<b>9,3</b>	<b>3,0</b>	<b>9,0</b>	<b>3,0</b>	<b>9,7</b>	<b>3,1</b>
0 à 8 années / études secondaires partielles	16,4	1,9	14,8	1,5	19,4	2,4
Diplôme d'études secondaires	10,0	1,9	9,7	1,7	10,4	2,1
Études postsecondaires partielles	9,8	7,6	9,5	7,5	10,2	7,8
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	7,9	2,3	7,4	2,3	8,5	2,4
Diplôme universitaire	4,9	4,8	5,0	5,3	4,8	4,2
<b>Âgés de 35 à 39 ans</b>	<b>8,5</b>	<b>2,1</b>	<b>8,3</b>	<b>1,8</b>	<b>8,7</b>	<b>2,3</b>
0 à 8 années / études secondaires partielles	13,8	1,6	13,0	1,3	15,0	2,0
Diplôme d'études secondaires	8,3	1,1	7,9	--	8,7	1,3
Études postsecondaires partielles	9,8	5,3	10,4	4,9	9,1	5,7
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	7,4	1,7	7,0	1,5	7,9	2,0
Diplôme universitaire	5,2	2,9	5,5	2,7	4,8	3,0
<b>Âgés de 40 à 64 ans</b>	<b>7,4</b>	<b>0,7</b>	<b>7,1</b>	<b>0,6</b>	<b>7,6</b>	<b>0,8</b>
0 à 8 années / études secondaires partielles	10,1	0,4	9,7	0,3	10,8	0,5
Diplôme d'études secondaires	7,0	0,5	6,5	0,6	7,5	0,4
Études postsecondaires partielles	7,8	2,2	7,3	1,7	8,3	2,7
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	7,1	0,7	7,4	0,6	6,8	0,8
Diplôme universitaire	4,1	1,1	3,9	0,8	4,5	1,4

Source : Enquête sur la population active, moyenne des mois d'octobre, 1992 à 1996

Nota : Le niveau d'instruction a trait au niveau déjà atteint et non aux études en cours.

est très inférieure à celle des diplômés. Cette tendance rappelle celle qui caractérise la formation en cours d'emploi (de Brouker, 1997). Il semble que les personnes qui abandonnent leurs études lorsqu'elles sont jeunes soient beaucoup moins portées à parfaire leurs compétences par la suite.

L'écart est nettement plus grand chez les hommes que chez les femmes. Les hommes qui ne terminent pas leurs études secondaires sont beaucoup moins portés à retourner aux études à l'âge adulte que les diplômés (0,8 % contre 1,3 %). À l'opposé, les femmes qui retournent aux études le font sans égard au fait qu'elles aient terminé ou non leurs études secondaires (1,2 %).

La raison pour laquelle les hommes qui possèdent un diplôme d'études secondaires semblent plus portés à retourner aux études n'est pas évidente. La disparité entre les professions pourrait expliquer en partie l'écart entre les sexes<sup>6</sup>. Peut-être les femmes qui abandonnent leurs études sont-elles tout simplement plus disposées à « recommencer ». Quoi qu'il en soit, pendant les années 90, moins de 1 % des hommes ayant abandonné leurs études sont retournés aux études à temps plein.

### La situation familiale entre en ligne de compte

D'une part, les gens qui ont des enfants ont une motivation évidente pour perfectionner leurs compétences afin de mieux gagner leur vie. D'autre part, leurs obligations familiales peuvent les empêcher de franchir ce pas décisif.

Parmi les adultes qui vivent avec un conjoint, le fait d'avoir des enfants semble décourager le retour aux études. On le constate autant chez les hommes que chez les femmes âgés d'au plus 40 ans (tableau 4). Après cet âge, le rapport change : ceux qui ont des enfants sont plus portés à retourner aux études que ceux qui ont un conjoint mais pas d'enfants de moins de 18 ans. Toutefois, les

enfants de ces adultes plus âgés sont sans doute plus âgés eux-mêmes, de sorte que la garde des enfants n'entre vraisemblablement pas en ligne de compte. De plus, les gens sans enfants sont souvent parmi les plus âgés du groupe des 40 à 64 ans, ce qui peut expliquer leur décision de ne pas poursuivre des études à temps plein.

Un groupe se détache : les jeunes mères de famille monoparentale. Une mère célibataire de moins de 30 ans sur 10 retourne aux études (10,4 %), soit plus que les jeunes adultes dans l'ensemble (6,7 %) et plus de quatre fois la proportion des jeunes mères ayant un conjoint (2,4 %).

On comprend aisément pourquoi les jeunes mères célibataires retournent aux études à temps plein. Leur taux de chômage, qui atteint 27,1 %, est de loin le plus élevé parmi tous les groupes étudiés. Ce phénomène est encore plus impressionnant vu l'effet amortisseur qu'exerce, sur le taux de chômage, la forte proportion de ces jeunes mères qui retournent aux études à temps plein.

### Sommaire

L'enseignement aux adultes est de plus en plus répandu, en particulier depuis 10 ans. La plus grande partie de cette tendance s'expliquerait par la volonté d'améliorer les perspectives d'emploi.

Il n'y a pas de lien étroit entre le chômage et le retour aux études. On le constate dans divers sous-groupes de population, notamment chez les hommes assez âgés dont le niveau d'instruction est peu élevé. À l'exception de Terre-Neuve, les provinces où le taux de chômage est élevé n'enregistrent pas une forte proportion d'étudiants adultes. Cela ne signifie pas que l'enseignement aux adultes n'a rien à voir avec le chômage, mais simplement qu'il ne se concentre pas dans les mêmes segments de la société.

L'enseignement aux adultes ne semble pas être la mesure privilégiée

pour réduire les inégalités économiques. Les groupes qui retournent aux études sont en grande partie ceux qui bénéficiaient déjà d'une situation économique favorable. De plus, sauf dans le cas des jeunes mères célibataires, la présence de jeunes enfants semble exercer un effet dissuasif sur la volonté d'étudier à temps plein.

Dans l'ensemble, bien des gens qui semblent avoir le plus grand besoin d'améliorer leur situation économique ne se prévalent pas de l'enseignement aux adultes. □

---

### Notes

1 Le mois d'octobre a été retenu parce qu'il semble correspondre, au cours des deux dernières décennies, au niveau de fréquentation scolaire à temps plein le plus élevé et le plus stable.

2 Pour avoir un aperçu de l'effectif des adultes qui suivent des cours à temps partiel donnant droit à des unités, voir Haggard-Guénette, 1991.

3 On demandait aux répondants de donner leur statut d'étudiant en se basant sur les définitions de l'établissement d'enseignement et non selon leurs propres définitions.

4 Dans la présente étude, les données de l'EEFA (menée en janvier) concernent uniquement les personnes ayant déclaré, en réponse à l'EPA, qu'elles étudiaient à temps plein. Les données de l'EPA, évoquées ailleurs dans l'article, concernent le mois d'octobre de diverses années.

5 Environ le quart des étudiants adultes travaillant à temps plein ont déclaré occuper un emploi dont ils étaient absents. Si l'EPA ne tient pas compte d'un congé d'études ni d'un programme d'alternance travail-études comme raisons pour s'absenter du travail, il est cependant probable qu'une proportion importante de ce groupe ait été excusée de ses obligations. Le reste, toutefois, semble vraiment travailler à temps plein.

6 L'Enquête sur la population active ne produit pas de données sur les antécédents professionnels d'une personne, mais simplement sur la profession exercée dans l'emploi actuel ou dans le dernier emploi de l'année précédente, s'il y a lieu. Dans la plupart des cas, ces résultats sont utiles. En ce qui concerne les étudiants à temps plein, ils sont plus problématiques.

**Tableau 4**  
**Taux de chômage et proportion d'étudiants à temps plein, selon l'âge, le sexe et la composition de la famille**

	Hommes			Femmes		
	Total	Taux de chômage	Étudiants à temps plein	Total	Taux de chômage	Étudiants à temps plein
	milliers	%		milliers	%	
<b>Âgés de 25 à 64 ans</b>	<b>7 787</b>	<b>8,3</b>	<b>2,1</b>	<b>7 807</b>	<b>8,6</b>	<b>2,2</b>
Familles époux-épouse avec enfants de moins de 18 ans	3 048	6,4	1,4	3 012	8,4	1,6
Familles époux-épouse sans enfants	2 901	7,4	1,9	2 904	7,2	1,7
Familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans	108	15,5	3,2	524	16,4	6,2
Autres familles	1 730	13,3	3,8	1 366	8,8	3,3
<b>Âgés de 25 à 29 ans</b>	<b>1 132</b>	<b>11,4</b>	<b>7,1</b>	<b>1 127</b>	<b>10,1</b>	<b>6,3</b>
Familles époux-épouse avec enfants de moins de 18 ans	283	10,7	3,8	419	11,6	2,4
Familles époux-épouse sans enfants	449	9,8	7,5	391	7,5	7,3
Familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans	9	--	--	88	27,1	10,4
Autres familles	392	13,5	9,0	229	8,9	10,3
<b>Âgés de 30 à 34 ans</b>	<b>1 306</b>	<b>9,0</b>	<b>3,0</b>	<b>1 293</b>	<b>9,7</b>	<b>3,1</b>
Familles époux-épouse avec enfants de moins de 18 ans	611	7,1	1,8	748	9,7	1,8
Familles époux-épouse sans enfants	324	9,1	3,4	254	7,2	3,6
Familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans	14	--	--	118	20,8	7,7
Autres familles	357	12,1	4,5	173	7,9	4,9
<b>Âgés de 35 à 39 ans</b>	<b>1 238</b>	<b>8,3</b>	<b>1,8</b>	<b>1 230</b>	<b>8,7</b>	<b>2,3</b>
Familles époux-épouse avec enfants de moins de 18 ans	745	6,0	1,4	783	7,5	1,6
Familles époux-épouse sans enfants	200	9,3	2,0	174	8,2	2,0
Familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans	25	16,3	--	133	15,3	6,1
Autres familles	268	13,9	2,7	139	9,7	3,0
<b>Âgés de 40 à 64 ans</b>	<b>4 111</b>	<b>7,1</b>	<b>0,6</b>	<b>4 157</b>	<b>7,6</b>	<b>0,8</b>
Familles époux-épouse avec enfants de moins de 18 ans	1 409	5,4	0,8	1 062	7,0	1,0
Familles époux-épouse sans enfants	1 928	6,2	0,4	2 085	7,1	0,4
Familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans	60	12,6	--	185	11,3	3,2
Autres familles	714	13,6	0,9	825	8,7	1,0

Source : Enquête sur la population active, moyenne des mois d'octobre, 1992 à 1996

Certains étudiants peuvent occuper un emploi à temps partiel; d'autres peuvent être retournés aux études parce qu'ils n'arrivaient plus à trouver un emploi dans leur domaine de compétence. Dans un cas comme dans l'autre, la dernière profession ne correspond pas nécessairement aux emplois antérieurs.

#### ■ Documents consultés

DE BROUCKER, P. «Éducation et formation liées à l'emploi – qui y a accès?» dans

*Revue trimestrielle de l'éducation*, n° 81-003-XPB au catalogue, vol. 4, n° 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1997, p. 10-31.

HAGGAR-GUÉNETTE, C. «Formation continue : Qui retourne aux études?» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue, vol. 3, n° 4, Statistique Canada, Ottawa, Hiver 1991, p. 28-35.

GOWER, D. *Répercussions des changements apportés en 1990 aux questions sur*

*l'éducation de l'enquête sur la population active*, Compte rendu, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages, Statistique Canada, Ottawa, 1993.

STATISTIQUE CANADA. *Éducation et formation des adultes au Canada : Rapport découlant de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1994*, document préparé à contrat pour Développement des ressources humaines Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1997.



## Annexe

**Nombre d'adultes et proportion de ceux-ci inscrits à un programme d'études à temps plein, selon l'âge, le sexe et la situation professionnelle**

	Nombre d'adultes  milliers	Adultes étudiant à temps plein			
		Total	Ayant un emploi	N'ayant pas d'emploi	
				Ayant travaillé l'année dernière	N'ayant pas travaillé l'année dernière
				%	
<b>Les deux sexes</b>					
<b>Âgés de 25 à 64 ans</b>	<b>15 594</b>	<b>2,2</b>	<b>0,8</b>	<b>8,8</b>	<b>4,5</b>
0 à 8 années / études secondaires partielles	3 962	1,0	0,1	2,6	1,9
Diplôme d'études secondaires	3 357	1,3	0,3	5,2	3,3
Études postsecondaires partielles	1 175	6,3	2,0	21,7	15,6
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	4 501	1,9	0,6	8,8	5,2
Diplôme universitaire	2 600	3,9	1,9	20,2	12,2
<b>Âgés de 25 à 29 ans</b>	<b>2 259</b>	<b>6,7</b>	<b>2,8</b>	<b>20,9</b>	<b>16,1</b>
0 à 8 années / études secondaires partielles	349	3,5	--	6,4	7,9
Diplôme d'études secondaires	488	3,2	1,0	10,7	8,5
Études postsecondaires partielles	243	14,4	5,8	37,4	33,6
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	733	4,8	1,8	17,3	16,9
Diplôme universitaire	446	12,0	6,0	43,2	42,0
<b>Âgés de 30 à 39 ans</b>	<b>5 067</b>	<b>2,6</b>	<b>0,7</b>	<b>9,5</b>	<b>8,4</b>
0 à 8 années / études secondaires partielles	966	1,8	--	3,9	4,5
Diplôme d'études secondaires	1 201	1,5	--	6,3	5,5
Études postsecondaires partielles	427	6,5	1,7	20,1	21,3
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	1 594	2,0	0,5	10,0	9,0
Diplôme universitaire	880	3,9	1,8	18,7	16,9
<b>Âgés de 40 à 64 ans</b>	<b>8 269</b>	<b>0,7</b>	<b>0,2</b>	<b>2,8</b>	<b>1,5</b>
0 à 8 années / études secondaires partielles	2 648	0,4	--	--	0,7
Diplôme d'études secondaires	1 668	0,5	--	--	1,3
Études postsecondaires partielles	505	2,2	--	8,7	6,0
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	2 174	0,7	0,2	3,5	1,8
Diplôme universitaire	1 274	1,1	0,4	5,3	4,1
<b>Hommes</b>					
<b>Âgés de 25 à 64 ans</b>	<b>7 787</b>	<b>2,1</b>	<b>0,7</b>	<b>9,5</b>	<b>6,5</b>
0 à 8 années / études secondaires partielles	2 003	0,8	--	2,7	2,2
Diplôme d'études secondaires	1 524	1,3	--	5,9	6,3
Études postsecondaires partielles	573	6,3	2,0	23,9	20,3
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	2 274	1,9	0,5	10,0	7,3
Diplôme universitaire	1 413	3,7	1,7	21,3	17,2
<b>Femmes</b>					
<b>Âgés de 25 à 64 ans</b>	<b>7 807</b>	<b>2,2</b>	<b>0,9</b>	<b>8,1</b>	<b>3,6</b>
0 à 8 années / études secondaires partielles	1 959	1,2	--	2,6	1,8
Diplôme d'études secondaires	1 833	1,2	0,3	4,6	2,4
Études postsecondaires partielles	601	6,4	2,0	19,6	13,5
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	2 227	1,8	0,6	7,7	4,3
Diplôme universitaire	1 187	4,1	2,1	19,2	9,1

Source : Enquête sur la population active, moyenne des mois d'octobre, 1992 à 1996

Nota : Le niveau d'instruction a trait au niveau déjà atteint et non aux études en cours.